

## Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Biorga Contra sciarides  
 Synonyme

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide biologique  
 Utilisations déconseillées

### 1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fournisseur Hauert HBG Dünger AG  
 Adresse Dorfstrasse 12  
 3257 Grossaffoltern, Schweiz  
 Téléphone 032 389 10 10  
 E-mail [info@hauert.com](mailto:info@hauert.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

## Rubrique 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP/REACH (EC) Nr. 1272/ 2008 [CLP] :  
 aucune substance dangereuse

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Ne pas respirer les aérosols.  
 Eviter le contact avec la peau.  
 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
 H319: Provoque une sévère irritation des yeux  
 SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
 Garder sous clef.  
 Tenir hors de portée des enfants.  
 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 EUH208: Contient *Bacillus thuringiensis* var. var. *israelensis*.  
 Peut produire une réaction allergique.



Attention

### 2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006  
 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

## Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est une préparation

### 3.2 Préparations

*Bacillus thuringiensis* var. *israelensis* Spores et toxines  
 Aucune substance dangereuse selon règlement CLP/REACH  
 (EC) Nr. 1272/ 2008 [CLP]

## Rubrique 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Aucune mesure particulière requise.
Après inhalation	Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer.
Après contact avec les yeux	Consulter un médecin en cas de troubles.
Après ingestion	Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Recommandation pour le médecin	Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sans effets aigus ou retardés connus

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun

## Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	CO <sub>2</sub> , poudre d'extinction, mousse.
Moyens d'extinction inappropriés:	Aucun connu

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Aucun connu

### 5.3 Conseils aux pompiers

Aucun connu

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec les yeux, avec la peau et avec le vêtement. Veiller à une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune mesure particulière requise

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide biologique

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Lunettes de protection
Protection de la peau	Gant de protection
Protection respiratoire	Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Solide (tablette)
Couleur	brun
Odeur	Farine de poisson
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	6-8
Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point d'inflammation	Pas de données disponibles
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité	>1 g/ml
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	dispersable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-allumage	Le produit ne s'auto-allume pas
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	pas applicable
Propriétés explosives	pas explosif
Propriétés comburantes	non déterminé

### 9.2 Autres informations

aucun

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	pas de donnée disponible
10.2 Stabilité chimique	pas de donnée disponible
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	aucune connue
10.4 Conditions à éviter	aucune connue
10.5 Matières incompatibles	aucune connue
10.6 Produits de décomposition dangereux	aucune connue

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Oral LD <sub>50</sub> >5000 mg/kg (rat) Dermal LD <sub>50</sub> >2000 mg/kg (lapin)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune donnée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légère irritation et rougeur possible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	inhalatif LC <sub>50</sub> >2.1 mg/l (4h) (rat)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée
Cancérogénicité	Aucune donnée
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucune donnée
Danger par aspiration	Aucune donnée

## Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité	
Toxicité aiguë (courte durée)	
Poissons	Aucune donnée
Crustacés	Aucune donnée
Algues/plantes aquatiques	Aucune donnée
Autres organismes	Aucune donnée
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Aucune donnée
Crustacés	Aucune donnée
Algues/plantes aquatiques	Aucune donnée
Autres organismes	Aucune donnée
12.2 Persistance et dégradabilité	
Dégradabilité abiotique	Aucune donnée
Dégradabilité physique et photochimique	Aucune donnée
Biodégradation	Aucune donnée

12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Coefficient de partage octanol-eau	Aucune donnée
	Facteur de bioconcentration	Aucune donnée
12.4	Mobilité dans le sol	
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Aucune donnée
	Tension superficielle	Aucune donnée
	Adsorption/lixiviation	Aucune donnée
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.
12.6	Autres effets néfastes	Aucun connu
12.7	Autres informations	Aucun

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Elimination de Produit/ Emballage	Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposé dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.
	Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
	Information important pour le traitement des déchets	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
	Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
	Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	Pas limité
Transport maritime	Pas limité
Transport aérien	Pas limité

## Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
	Habilitations	Aucun connue
	Restrictions d'usage	Aucun connue
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

## Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en

fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

19. déc. 2017